

2017

Ensemble nous faisons Cité

Livre 1 du projet d'aménagement du
Château de Largentière

Il s'agit d'installer un centre d'hébergement et d'études pour groupes, géré par des élèves de différents établissements fonctionnant d'octobre à mai avec une tarification internat dans un esprit de valorisation du territoire tourisme-agriculinaire.



Livre 1 Projet d'aménagement

Livre 2 : Plan de formations

Livre 3 : Cité hôtelière : espaces dédiés aux résidences

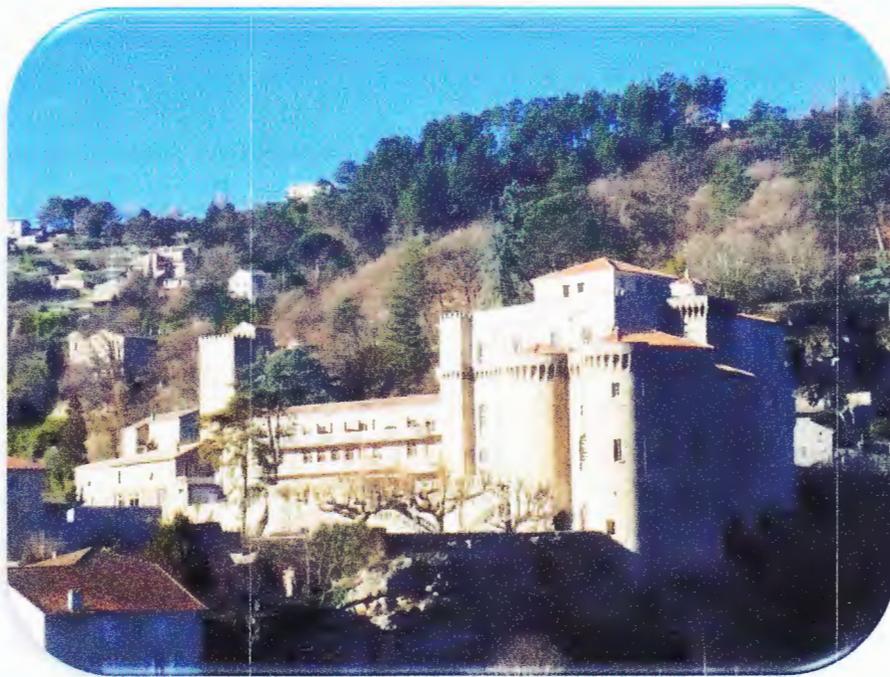
Autour de l'appel à projet ¹FNADT ²et ANAH ³de revitalisation des centre- bourgs, la question du devenir du Château est apparue. Elément phare dans le bourg centre du Val de Ligne⁴, il a connu depuis sa création de nombreuses occupations et autant d'usages. Depuis une dizaine d'année, il a été déserté. Réinvesti depuis peu par des associations et par la cité scolaire, il révèle chaque jour son potentiel immobilier et ses opportunités de développement territorial.

La cité scolaire de la Ségalière propose un concept d'aménagement pouvant mettre en résonance les autres projets du Bourg Centre et afficher la volonté de développement et les capacités d'innovation du Sud Ardèche.

Il s'agit d'y installer un centre d'hébergement et d'études pour groupes, géré par des élèves de différents établissements fonctionnant d'octobre à mai avec une tarification internat.

3 caractéristiques fortes dans cette proposition :

- Les services produits
- Les formations dispensées
- Les espaces mutualisés



¹ Principaux axes du projet de revitalisation du centre- bourg

- Redonner au centre un rôle de centralité
- Renforcer l'attractivité résidentielle
- Renforcer la polarité touristique
- Améliorer l'effet vitrine

² Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

³ Agence Nationale de l'Habitat

⁴ Nom de la communauté de communes réunissant les 11 villes se trouvant dans la vallée de la rivière Ligne

Pourquoi cet intérêt pour le Château ?

Contraint par sa situation géographique, le lycée hôtelier lutte en permanence pour garder la clientèle indispensable à son fonctionnement.

Il est possible de retourner cette difficulté pour en faire un avantage en s'appuyant sur 4 éléments de contexte apparus récemment :

- La mise en avant médiatique de l'offre touristique dense et variée (patrimoine, naturel, géologique, historique...), notamment avec l'ouverture au public de la caverne du Pont d'Arc
- L'augmentation de la part intra nationale pour les destinations touristiques depuis 2 ans
- L'opportunité immobilière de profiter gracieusement de plus de 1000m² de surface habitable avec un bail emphytéotique



Sites d'intérêt recensé par l'office du tourisme départemental

- La réalisation du "projet centre bourg" mettant en synergie les différents acteurs.

En s'appuyant d'une part sur le réseau Education Nationale, pour les formations et la promotion, et d'autre part sur un principe de tarification nuitée d'internat (inférieur à 10 euros), il doit être possible d'assurer un fort taux de remplissage de cet hébergement.

De plus, les travaux d'infrastructures, inclus dans le "projet centre bourg", permettant de relier par voie piétonne la cité au bourg répondront à des enjeux de sécurité majeurs pour les jeunes de la cité qui doivent aujourd'hui rejoindre de nuit, quelle que soit la météo, sur une départementale sans aménagement spécifique, leur dortoir au château.

L'implantation précoce des parkings, elle aussi au programme du centre bourg, facilitera le travail et la desserte des transports scolaires et évitera une véritable crise de fonctionnement prévue à l'horizon 2018. En effet, des travaux de voirie nécessaires couperont l'accès à la cité scolaire rendant chaotique l'accès aux personnels, aux usagers et douloureux



En rouge, les voies piétonnières, en vert le parking

pour les internes. De plus, lors de cette phase de chantier, le collège privé situé

à 300 mètres ne sera pas du tout impacté. L'établissement a lutté avec succès contre l'évitement scolaire, cette situation remettra probablement tout en cause. L'installation de ces parkings éviterait

la tension si elle était intégrée avant les travaux et profiterait dans tous les cas, aux deux établissements.

Les services produits

Elargir la saisonnalité

D'octobre à mai, l'offre d'hébergement de groupes est très réduite dans le sud Ardèche alors même que les évolutions touristiques permettent désormais une fréquentation élargie indépendante des aléas climatiques. Il est difficile aujourd'hui pour un public de scolaire distant de plus de 60 km d'un site d'intérêt, d'organiser des séjours faute de structures propres à accueillir une à deux classes simultanément. La capacité d'accueil prévue pour 60 personnes, soit un grand bus, répondra à cette contrainte.

site de départ	km	tps
Ales	62	1h30
Annonay	150	2h30
Aubenas	25	0h20
Aurillac	257	4h50
Avignon	125	2h00
Chambéry	244	3h15
Grenoble	180	2h30
le Puy	104	2h
Lyon	190	2h40
Marvejol	134	2h45
mende	106	2h15
Montélimar	55	1h00
Montpellier	155	2h40
Nimes	110	2h15
Privas	45	0h50
Rodez	215	4h00
Saint Etienne	205	3h00
saint Flour	190	3h15
Valence	87	1h30

Recruter de nouveaux publics

Le patrimoine géologique unique des Monts d'Ardèche n'est que peu intégré dans les programmes d'études des universités Auvergne Rhône Alpes en raison du manque d'espace et de facilités d'études. Le même constat se fait pour les patrimoines architecturaux et industriels.

Le centre d'hébergement proposera :

- Des espaces d'études et d'exposition : 2 salles de classes permettant dans leur configuration différentes pédagogies, une salle plus grande pouvant réunir tous les convives
- Accès aux CDI, et aux salles spécialisées de la cité scolaire (sciences, technologique, musique, arts, informatique...)
- Accès à la restauration, dans les premiers temps dans les infrastructures de la cité scolaire (restaurant scolaire ou restaurants d'applications)

Permettre des immersions: Etre avec et Aller vers

Enfin les tarifs de nuitée rendent souvent impossible les sorties pour de petites structures aux budgets contraints et sont un frein pour les mobilités.

Le concept « nuit d'internat » avec une tarification mesurée, l'accès au restaurant scolaire rendent à nouveau réaliste des projets de voyages scolaires.

Flexible dans l'accueil et son fonctionnement, cet hébergement pourrait faciliter des inclusions scolaires et permettrait une réflexion sur le temps scolaire pour des élèves à haut potentiel par exemple.

Les espaces de travail sont également prévus pour permettre du « vivre ensemble », on peut ainsi envisager de faire venir des classes venues de plus loin et d'en partager le quotidien. Cette confrontation à l'autre ouvre la porte à de nombreuses applications : immersions linguistiques, immersions culturelles (faire venir des LP de différentes régions de France pour échanger des pratiques), immersions artistiques (avec résidences d'artistes), séminaires d'intégrations, séminaires de production intensive, résidences d'architectes...

Accueillir des groupes / Forger des groupes

Si la capacité d'accueil est prévue pour une soixantaine, la répartition des chambres sera autour de vingt cinq.

Cela permettra d'accueillir des personnes d'horizons variés et d'offrir des opportunités de séminaires comme cela se fait à l'ESENER de Poitiers. Dans l'académie de Grenoble, les Personnels de Direction et les corps d'Inspection bénéficiaient sur 2 ans de plusieurs séjours de 2 nuits dans le cadre de leurs formations. Cela s'est drastiquement réduit pour des raisons budgétaires. Le centre de Largentière pourrait permettre de le reprendre.

RDC: Accueil, Réception, Bagagerie, salles d'expositions, Bureaux, cours de récréation fermée

Cette logique peut être reprise lors de formations de délégués, qui peuvent de fait se faire à l'échelle du bassin, ou encore pour réunir le conseil départemental jeune...

Les formations dispensées

Conçu comme un plateau technique, les jeunes de la cité scolaire s'en serviront dans le cadre de leurs heures de formation.

La configuration leur permettra de se former à l'hôtellerie de chaîne et à davantage de polyvalence, allant dans le sens des nouveaux CAP. L'installation dans les dernières phases du projet de l'espace restauration permettrait également de développer des formations attendues par la profession, le service au plat et dressage à l'assiette devant client. L'intégration dans la pratique d'un service de stewarding⁵ pousserait encore plus loin la technicité de la formation.

Le centre étant actif d'octobre à mai, du lundi au vendredi, hors week-end, il pourrait être considéré comme une véritable entreprise d'entraînement pédagogique. Il pourrait accueillir en ce sens des jeunes issus d'autres formations Accueil Réception par exemple, mais aussi de comptabilité/gestion, ou encore des licences pro de management.

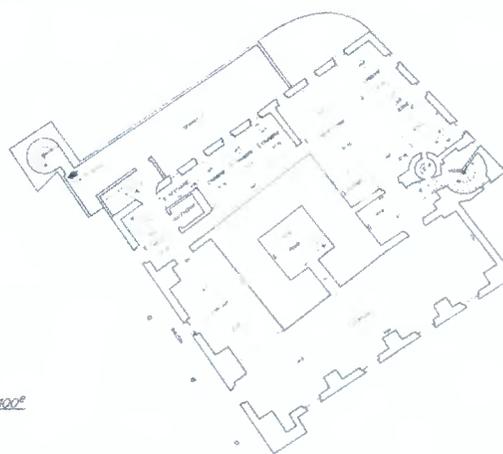
Plateau technique mutualisé il bénéficierait à l'ensemble des formations de la branche.

Il permettrait aussi de placer des jeunes en PFMP⁶ et de sécuriser des parcours. Suivant cette logique, l'intégration d'élèves issus d'ULIS pro⁷ s'en verrait facilitée.



Echelle 1/1000

1^{er} étage et entresol: Dortoirs, Sanitaires, Salles de travail
Cuisine/office, réfectoire



Echelle 1/1000

2^{ème} étage et entresol: Dortoirs, Sanitaires, Salles de travail
Salle de conseil

⁵ Spécifique au milieu hôtelier, le service Stewarding est chargé de veiller à la coordination et au bon fonctionnement de tout l'art de la table, de gérer les stocks et les réserves

⁶ Période de Formation en Milieu Professionnel

⁷ Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire en lycée professionnel

Enfin, l'expérience de la cité scolaire, labellisée lycée des métiers de l'hôtellerie et de la restauration innovante, ayant conduit à la création d'un pôle d'excellence autour de design hôtelier pourra être mis à profit dans la création des différents espaces et serait, sans doute, l'occasion d'autres mise en réseau avec le design et les métiers d'arts.

Les espaces mutualisés

Centre d'hébergement et d'études, le château pourrait être l'incarnation d'un territoire apprenant.

Il permettra par exemple l'immersion de public du primaire dans le quotidien du collège ou du lycée et autoriserait l'accès à différentes ressources spécifiques optimisant de fait leur rendement.

Avec ces espaces dédiés à l'étude, des associations accompagnant du FLS pourraient avoir une approche systémique intégrant les élèves et leurs familles.

Le principe de mutualisation est aussi un moyen de conserver les synergies déjà en place, notamment avec le travail de valorisation des associations largentiéroises. Il permettrait aussi une valorisation via des espaces d'exposition et de promotions des ressources de tout le secteur. Cette structure pourrait faciliter la mise en place de jumelages municipaux par exemples.



L'espace restauration, conçu autour de la cuisine pour groupe innovation & territoire, prolongerait les actions de valorisation du patrimoine agriculinaire et permettra dans le cadre de conventions partenariales, la mise en place de moments recherches et développement pour des professionnels locaux assistés dans leur démarche par nos jeunes, les initiant encore plus avant à la démarche d'entreprendre. Dans ce contexte spécifique, d'autres mise en réseaux sont possibles, par exemple avec le lycée agricole voisin.

Des entreprises de références

Une des préoccupations majeures dans ce projet est de ne pas entrer en concurrence avec des entreprises locales. Dans le recensement effectué, aucune ne se positionne sur le marché des groupes d'études (hors Activités de pleine nature) sur cette période de l'année.

Le concept le plus proche, en termes d'équipement, est le centre du Roubreau⁸, colonie de vacances l'été, propose ses services hors saison en partenariat avec l'association au-delà du temps pour des animations médiévales. Sa spécialisation sur ce thème ne met pas notre projet en concurrence.

Plusieurs par contre peuvent être prises en référence

⁸ <http://www.blanchegarde.com/roubreau.html>

- ESENER⁹ Poitiers (Etre avec)
- CIPPA¹⁰ Briançon (Aller vers)
- CREPS¹¹ Vallon Pont d'Arc (Aller vers)
- EEP¹² (principe pédagogique)

Les aménagements

Description du site

Situé sur la route de Taurier, le Château domine le Centre Bourg et domine le Val de Ligne.

La vue y est panoramique et permet d'apprécier la lecture des paysages naturels, industriels ainsi que les observations faunistiques et stellaires.



« Le château est acheté par la ville de Largentière en 1847 pour en faire un hôpital après le transfert du tribunal et des prisons dans un nouveau bâtiment. Deux étages sont ajoutés en 1858 qui sont d'abord couverts d'une terrasse, puis d'une toiture qui couvre l'ensemble du bâtiment, y compris le donjon. Le donjon n'est plus visible de l'extérieur du château.

Des bâtiments annexe sont ajoutés à une date plus récente le long de la route de Tauriers et des balcons en ciment sont ajoutés sur la façade sud-ouest.

Après 140 ans d'utilisation comme hôpital, jusqu'en 1995, puis une courte utilisation comme lycée hôtelier, pour un musée du Facteur et un lieu de réunion pour plusieurs associations, le château a été restitué à la commune.

Des travaux de restauration commencent en 2013 : les balcons en béton sont démolis, le toit est enlevé ainsi que les combles faisant réapparaître le haut du donjon. Sa toiture a été restaurée en 2015.

Ce monument a été inscrit au titre des monuments historiques depuis le 31 mai 1927. »¹³

⁹ <http://www.esen.education.fr/>

¹⁰ <http://www.cippa.com/>

¹¹ <http://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/>

¹² <https://www.euroent.net/definition.aspx>

¹³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_de_Largentier#Architecture

Occupation actuelle

Actuellement le la cité scolaire bénéficie de places d'internant et d'espaces utilisés en salle de cours. Ces derniers seront bientôt dédiés au service arts appliqués et Design hôtellerie&restauration, autre spécificité de l'établissement.



Occupation actuelle du Château

Bleu: Cité Scolaire
Vert : Patrimoine largentierois
Orange: Au de là du temps

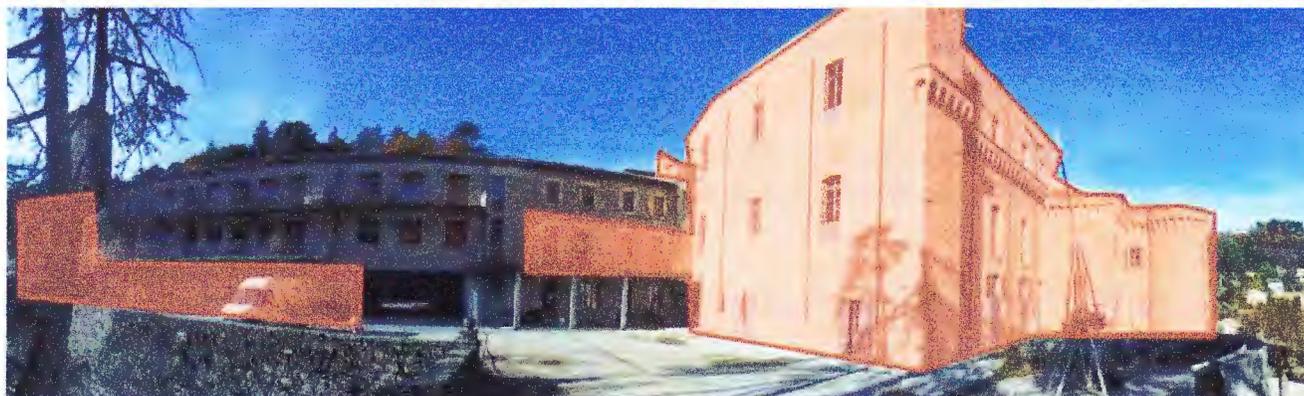
Un local du rez-de-chaussée, la cour inférieure et les salles y amenant sont utilisées par l'association "Au-delà du temps" dont l'action porte sur la promotion du patrimoine médiéval auprès des scolaires hors saisons et sur l'animation touristique en été.

Deux salles sont prêtées à l'association du patrimoine Largentierois pour son exposition 1000 ans d'Histoire.

Le projet d'hébergement ne remet en cause aucune de ces occupations. Au contraire, il peut leur permettre de gagner en visibilité.

Projet d'implantation

L'ensemble du Château et de ses annexes pourrait être mobilisé.

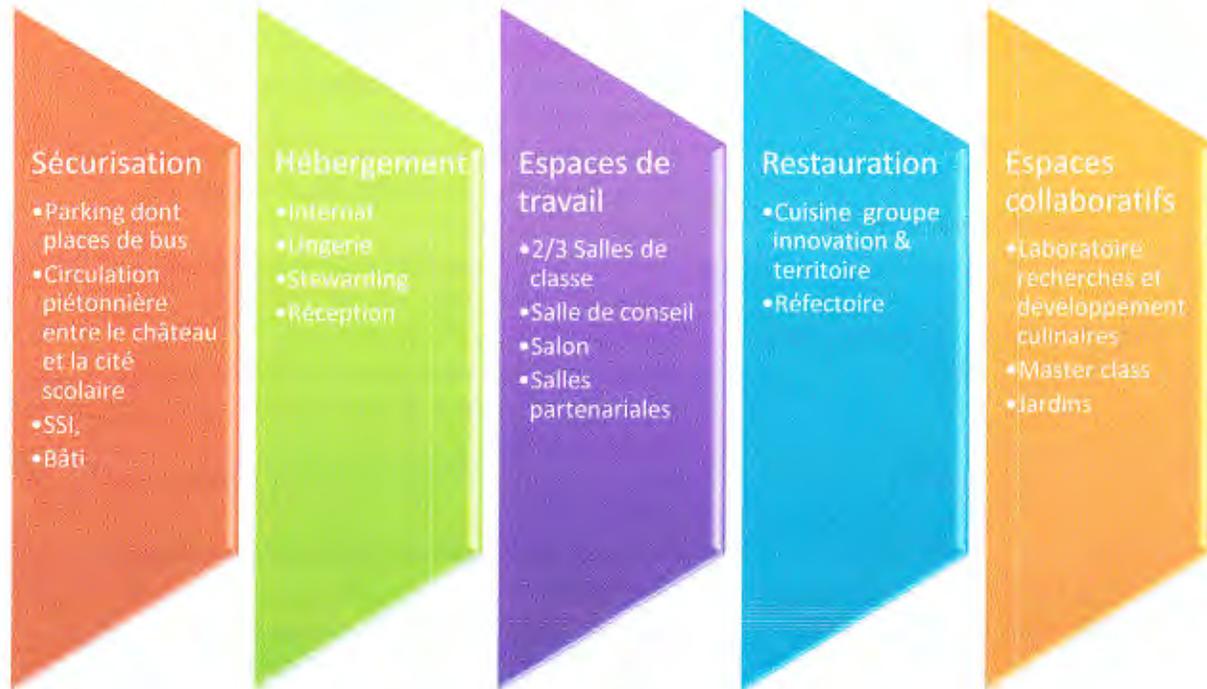


Possibilités pour l'implantation du centre d'hébergement

La réalisation du projet peut se faire en 5 phases successives emblématiques. Par contre le

Centre d'hébergement peut se mettre à fonctionner dès la deuxième étape: le "dortoir" étant créé ainsi que les voies de circulation avec la cité scolaire, les infrastructures de cette dernière peuvent compenser les étapes suivantes.

Le matériel envisagé, outre celui qui serait importé du lycée hôtelier comme les machines de lingerie, correspondrait à celui déployé dans les internats scolaires et les collectivités afin de profiter des marchés en place.



Une fois complètement déployé le centre pourrait devenir un chantier école pour de nombreuses formations: dans l'hôtellerie et la restauration mais aussi dans le tourisme, l'aménagement paysager avec les jardins, la maintenance..

Les conditions de la réussite

Pour se réaliser pleinement, ce projet doit s'astreindre à:

- Ne pas nuire aux entreprises locales mais au contraire contribuer au développement pérenne du territoire en favorisant les partenariats.
- Une mise en réseau effective des établissements de formation
- Un fonctionnement tout au long de sa période d'ouverture pour permettre la formation des jeunes
- Assurer le remplissage du centre par des incitations des partenaires
- Réunir dans une même convention tous les acteurs autour des intérêts décrits dans le tableau suivant

Acteurs	Bénéfice attendu
Etat	Redonner vie et dynamisme aux territoires ruraux
Région Auvergne Rhône Alpes	Enrichissement de la carte des formations Renforcement d'un axe historique entre Auvergne et Rhône Alpes Elargissement de l'offre d'hébergement autour du Pont d'Arc, de Païolive et du PNR Mont d'Ardèche
Département Ardèche	Elargir la saisonnalité Travailler sur la mobilité en terre ardéchoise Valorisation du patrimoine agri culinaire
Communauté de communes Val de Ligne	Augmentation du flux touristique Mutualisation de ressources Ecoles/Cité scolaire Mise en place d'espaces de séminaires, d'expositions et d'expérimentations
Largentière	Occupation pérenne du château permettant son entretien Poursuite des actions de mixité sociale et de vivre ensemble
Education Nationale/ EPLE	Mises en réseaux d'établissements (LP, LGT, universitaires, intra et inter académiques) Centre de formation local type ESEN Augmentation de la clientèle Pédagogies innovantes Pédagogies de l'immersion (linguistiques, culturelles...) Optimisation des enseignements de la Cité scolaire Facilitation d'intégration d'ULIS Pro Mobilisations des personnels

La démarche de projet entreprise autour de ce centre d'hébergement mobilise déjà les équipes de la cité scolaire qui réfléchissent

- Pour les enseignants, tant de service hôtelier que de cuisine, accompagnés par leur DDFPT¹⁴, aux pédagogies à développer,
- Pour la vie scolaire à l'organisation des surveillances d'internat et à l'accueil d'élèves d'autres établissements en PFMP
- Pour les services d'intendance au service des agents, et à l'optimisation du restaurant scolaire
- Pour la MDL ¹⁵ à comment bien accueillir d'autres lycéens

¹⁴ Directeur Délégué aux Enseignements Professionnels et Technologiques

¹⁵ Maison des Lycéens

Cet enthousiasme pour le centre d'hébergement n'est pas unique. Ses présentations ont été bien accueillies, chacun ayant pu se retrouver dans une des valeurs cardinales structurant le projet.

Fruit d'un travail d'équipe, ce concept audacieux et innovant, ressemble au territoire dont il est issu.

Equilibré et réaliste, il permet à tous les partenaires de se projeter dans sa réussite.

Résolument optimiste, ce projet mise sur les jeunes et leur capacité, si on leur donne le goût d'entreprendre, à transformer le présent en futur prometteur. Pour accomplir cela, nous devons tous, collectivement et individuellement, faire le choix de les accompagner sur cette voie.

Parce que c'est ensemble que nous faisons Cité.



Florian GRENIER
Proviseur

Cité scolaire de LARGENTIERE
Route de Tauriers
07110 LARGENTIERE

Tel : 04 75 39 13 64
Fax : 04 75 39 14 83

Mail établissement ce.0070016e@ac-grenoble.fr